



Formation **EXPERTS – COMPTABLES**

Sur le thème :

La TVA des opérations immobilières

Animée par **Adrien PERNET**

La participation à la formation est de :

366 € TTC Tarif INTRA

516 € TTC Tarif ASFOREF

Le mardi 21 février 2023

de 9h00 à 17h30

Chez **TERRA GESTION**

259 Rue Pierre et Marie Curie – Parc d'activités

77000 VAUX-LE-PENIL

OBJECTIFS

- Connaître de façon approfondie les règles de TVA applicables aux opérations immobilières :
 - Connaître et savoir appliquer les particularités des acquisitions, constructions, cessions et locations d'immeubles ;
 - Connaître et savoir appliquer les règles de récupération de la TVA ;
 - Connaître et savoir appliquer la technique des livraisons à soi-même ;
 - Connaître et savoir appliquer les règles relatives aux droits de mutation à titre onéreux.

PROGRAMME

1- Rappel de l'évolution de la législation ayant trait à la TVA immobilière et aux droits d'enregistrement

2- TVA immobilière

- Notion d'assujetti
- Opérations réalisées par les assujettis : achats de terrains, opérations de construction, reventes de terrains et d'immeubles bâtis, livraisons à soi-même, droit à déduction
- Opérations réalisées par les non-assujettis : achats et ventes de terrains et d'immeubles bâtis
- Opérations particulières : CBI, datations, bail à construction

3- Droits d'enregistrement

- Régimes spécifiques
- Changements d'engagement

4- Les locations d'immeubles

- Locations nues, meublées, équipées, option à la TVA, base imposable, droit à déduction
- Revente de l'immeuble immobilisé
- Changements d'affectation
- Régularisations de la TVA déduite

La TVA des opérations immobilières

PEDAGOGIE

- Exposé
- Etude de cas
- Mini cas d'application
- Evaluation de l'acquisition des connaissances

SUPPORT DE FORMATION

- Diaporama au format électronique
- Cas et corrigés
- Partie rédactionnelle
- Test de validation des connaissances
- Support dématérialisé

PRE-REQUIS

Aucun

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous recommandons aux participants d'avoir des connaissances générales en fiscalité immobilière.

Qualification des formateurs

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, ...) au bon déroulement de la formation.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Conditions d'accueil des personnes en situation de handicap

L'ensemble de nos formations sont accessibles aux PSH. Contactez-nous pour aménager la prestation de formation.